

---

# A P P E N D I C E.

CEDULE des Etats &c. concernant le Revenu Provincial de la Couronne, entre le 6e. Janvier 1811, et le 5e. Janvier, 1812.

- No. I.—COMPTE d'Argent reçu par *John Caldwell*, Ecuier, Receveur Général, pour le Revenu Casuel et Territorial.
- 2.—DITTO d'Argent reçu par ditto, ditto, pour Droits en vertu des Statuts de la 6e. Geo. II et 4e. et 6e. Geo. III.
- 3.—DITTO d'Argent reçu par ditto, ditto pour Droits et Licences, en vertu du Statut de la 14e. Geo. III.
- 4.—DITTO d'Argent reçu par ditto, ditto pour Droits sur les Vins en vertu de l'Acte Provincial de la 33e. Geo. III.
- 5.—DITTO d'Argent reçu par ditto, ditto pour Droits sur divers effets et Marchandises et Licences, en vertu des Actes Provinciaux, de la 35e. Geo. III Chap. 8 et 9.
- 6.—DITTO d'Argent reçu par ditto, ditto pour Licences sur les Billards et Droits sur le Tabac Manufacturé et le Tabac en Poudre, en vertu des Actes Provinciaux, de la 41e. Geo. III. Chap. 13 et 14.
- 7.—DITTO d'Argent reçu de ditto, ditto pour Droits en vertu de l'Acte Provincial de la 45e. Geo. III. Chap. 13. continué par l'Acte de la 51e. Geo. III. Chap. 1er.
- 8.—ETAT des Argents recueillis en vertu des Actes du Parlement Provincial de la 45e. Geo. III. Chap. 12. et de la 51e. Geo. III Chap. 12 ainsi que des dépenses encourues pour le soutien et l'encouragement de la Navigation du *Fleuve St. Laurent*.
- 9.—ETAT des Droits, recueillis en vertu de l'Acte du Parlement Provincial de la 48e Geo. III, Chap. 19, pour l'amélioration de la Navigation intérieure du *Fleuve St. Laurent*, entre *Montréal* et le *Lac St. François*.
- 10.—COMPTE d'Argent reçu par *John Caldwell*, Ecuier, Receveur Général pour Droits, en vertu de l'Acte Provincial, de la 48e. Geo. III, Chap. 34, étant pour réparer et améliorer l'ancien Château *St. Louis*.